

Comité éditorial

Jean-Michel Antoine
Sylvaine Benjamoile
Christian Chartier
Enikő Hazard
Nathalie Pierre
Jean-Claude Riondé

Contact Lay Z'Actu

Tél : 03 83 22 86 43

Mél : contact.lay-zactu@lay-saint-christophe.fr

Lay Z'Actu



janvier

JANVIER 2023 - N° 157

Le dicton du mois : *Les hivers les plus froids, sont ceux qui prennent vers les Rois.*



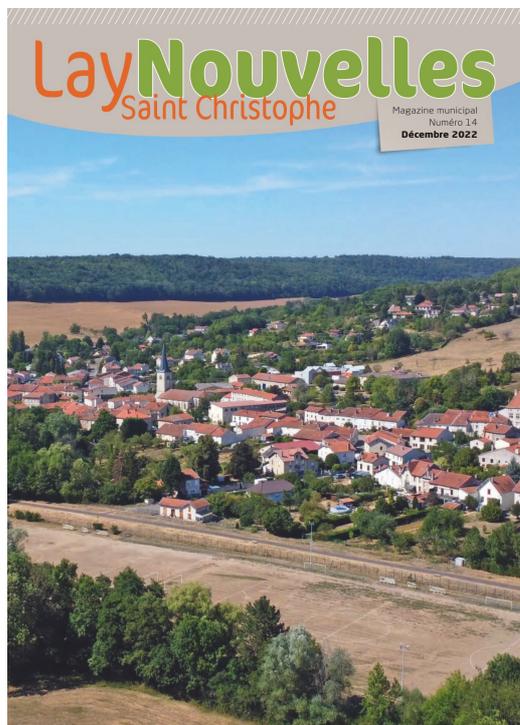
Calendrier de janvier à Lay-Saint-Christophe

Mercredi 4	14h -17h	France Services tient permanence pour vous aider dans toutes vos démarches administratives.	Mairie	03 83 22 80 21
	20h00	Conférence du Relais Petite Enfance : Les troubles du spectre autistique (shuot@bassinpompey.fr).	Pompey	03 83 49 81 36
Jeudi 5	9h00-11h00	Pour le 1 ^{er} semestre de cette année, la permanence de gendarmerie nationale change ses horaires. Elle se déroulera tous les 1 ^{ers} jeudis du mois le matin, avec en plus la mise en place d'un service de patrouille pédestre d'une heure, avant ou après la permanence.	Mairie	03 83 22 80 21
	9-12 14-19	Distribution mensuelle des sacs pour les déchets.	Mairie	03 83 22 80 21
	14h30	Sortie bowling organisée par Lo Scuron - Dom Calmet (co-voiturage pl. de Steinach à 14h00).	Vandoeuvre	06 77 40 39 90
Vendredi 6	9h45	Assemblée générale du club de pétanque « La Layenne ».	Salle du conseil	06 13 32 93 91
Samedi 7	9h00	Formation du Relais Petite Enfance : Parler avec un mot, un signe (shuot@bassinpompey.fr).	Pompey	03 83 49 81 36
Jeudi 12	19h30	Vœux du maire et de son conseil municipal aux Layens.	Salle P.Rotach	03 83 22 80 21
Vendredi 13	9h00	Atelier ludique du Relais Petite Enfance : Peindre au grattoir (shuot@bassinpompey.fr).	Espace Multi	03 83 49 81 36
Jeudi 19	9h00	Début des inscriptions pour l'accueil de loisirs d'hiver qui aura pour thème « la musique » et qui se déroulera du 13 au 17 février (le dossier sera en ligne).	Mairie	03 83 22 80 21
	14h30	Sortie bowling organisée par Lo Scuron - Dom Calmet (co-voiturage pl. de Steinach à 14h00).	Vandoeuvre	06 77 40 39 90
Vendredi 20	20h00	La bibliothèque Dom Calmet vous invite à la nuit de la lecture , en lien direct avec la manifestation pilotée par le ministère de la culture. Cette année le thème sera celui des animaux fantastiques, qui seront évoqués par les 7 organisateurs et par tous ceux et toutes celles qui souhaiteront venir y lire un texte en lien avec le thème. Merci de s'inscrire auprès d'Evelyne Viriot. ATTENTION , cette année la nuit de la lecture n'aura pas lieu le samedi soir, mais le vendredi soir pour avoir bien chaud.	Bibliothèque Dom Calmet Place Emile Conte	03 83 22 87 69
Lundi 23	20h00	Premier conseil municipal de l'année.	Salle du conseil	03 83 22 80 21
Samedi 28	9h00	Formation du Relais Petite Enfance : Sauveteur Secouriste au Travail (shuot@bassinpompey.fr).	Pompey	03 83 49 81 36

Patrick Médart, maire, les élus et l'ensemble des agents communaux, vous souhaitent une excellente année 2023 et vous convient à la cérémonie qui se tiendra le jeudi 12 à 19h30 à la salle des fêtes Pierre-Rotach.

Les messes de la paroisse de la Sainte-Trinité

A 9h00 à Lay-Saint-Christophe, les dimanches 1^{er}, 15 et 29 et à Malzéville les dimanches 8 et 22.



Le dernier numéro de *Lay Nouvelles* a été distribué dans tous les foyers Layens, mais il est également disponible en ligne sur lay-saint-christophe.fr.



Rendez-vous le vendredi 20 à partir de 20h00 à la bibliothèque Dom Calmet.



2023

Les activités sportives

Foot - AS Lay-Bouxières

C'est la trêve hivernale, mais les entraînements continuent aux mêmes lieux, jours et heures qu'en 2022

Le rendez-vous des pongistes

La 1ère phrase du championnat est terminée et se finit plutôt bien pour les équipes layennes. Malgré les maladies, les 2 équipes de G5 loupent de peu la 2ème place synonyme de montée, et les équipes G6 et G7 se maintiennent.

En janvier, il n'y a pas de match, mais les entraînements se poursuivent, tant pour le loisir que pour la compétition, les mardis et jeudis à partir de 19h30.

Les marches du vendredi (Départ : 8h00 – Tél : 06 80 36 59 05) La Layenne (Club de pétanque loisirs – Tél : 06 24 22 40 25)

L'association familiale organise tous les vendredis, programme en fonction de la météo, comme toujours, se renseigner auprès de Françoise Robert.

Vous êtes invités, pour un moment de détente, sur les terrains de pétanque situés en bas de la rue Jules-Ferry, chaque jour à 14h00 (sauf le dimanche). Informations auprès de Daniel Hoelt.

Informations municipales et citoyennes

Collecte des ordures ménagères	<p>IMPORTANT : La collecte des ordures ménagères non recyclables se déroulera désormais tous les 15 jours au lieu d'une fois par semaine.</p> <p>En 4 ans, les ordures ménagères non recyclables ont diminué de 25 % grâce aux efforts des habitants et à l'extension du tri à de nouveaux emballages ménagers, notamment les plastiques. De plus, il est constaté que la majorité des usagers sort au maximum le bac des ordures ménagères 1 fois toutes les 3 semaines. Pour s'adapter à ces nouveaux usages, il a été décidé d'organiser la collecte des déchets non recyclables (bac gris et bleu, sacs) tous les 15 jours. La collecte des recyclables et biodéchets sera maintenue toutes les semaines ; Les habitants disposeront également de l'ensemble des équipements de tri (déchetterie, composterie, points d'apport volontaire pour le verre et textiles...), mis à disposition sur le Bassin de Pompey.</p> <p>La collecte des ordures ménagères sera réalisée les samedis 7 et 21, et elle le sera chaque samedi des semaines impaires.</p>												
Recensement militaire dès 16 ans	Les personnes concernées ont la possibilité de se faire recenser , soit à l'accueil de la mairie, munie d'une pièce d'identité et du livret de famille, soit par internet sur le site du service public « recensement citoyen en ligne » et seront contactées ensuite par la mairie pour venir retirer leur attestation (service-public.fr/particuliers/vosdroits/R2054).												
Dématérialisation	La commune a opté pour la dématérialisation concernant le dépôt des dossiers d'urbanisme tels que, déclaration préalable des travaux, permis de construire, certificat d'urbanisme par le biais de la plateforme GeoPermis (www.geopermis.fr).												
Que faire de son sapin ?	Les sapins sont, de préférence, à déposer directement à la composterie de Marbache . Ils peuvent aussi être déposés dans le bac vert et en morceaux , pour la collecte en porte-à-porte (déposés à côté du bac ou sur le trottoir, ils ne seront pas collectés).												
Usage des fontaines	C'est logique, mais il convient de rappeler que les baignades de chiens dans les fontaines du village sont strictement interdites, à la fois pour des raisons d'hygiène et pour l'environnement. Il en va du bon sens du propriétaire de l'animal ...												
Il neige ? Il gèle ?	Nous vous rappelons que les riverains doivent débarrasser leurs trottoirs de la neige et de la glace, ou à défaut les rendre moins glissants en y répandant du sel, du sable ou de la sciure de bois (qu'il faudra évidemment balayer au dégel). Les bacs à sel installés par la commune dans différents lieux du village sont destinés uniquement à l'utilisation sur la voie publique et non à un usage personnel, sinon ils ne seront pas réapprovisionnés. Par ailleurs, prière à tous de bien vouloir garer les véhicules de manière à faciliter le travail de déneigement réalisé par le chasse-neige.												
Suivez l'actualité communale	Pour tout savoir sur la commune et ses actualités, vous avez plusieurs solutions qui vous sont proposées : <ul style="list-style-type: none"> - Consultez le site web : www.lay-saint-christophe.fr et suivez le compte twitter officiel : @LayStChristophe - A travers l'application IntraMuros sur votre mobile (<i>IOS ou Android</i>) - Recevez Lay Z'Actu dans votre boîte mail chaque mois, inscription sur lay-saint-christophe.fr, rubrique Lay Z'Actu ! 												
ATTENTION : la mairie sera exceptionnellement fermée le lundi 2.													
Horaires d'ouverture de la mairie	<table border="0"> <tr> <td>Lundi</td> <td>9h00-12h00 et 14h00-17h00</td> <td>Jeudi</td> <td>9h00-12h00 et 14h00-19h00</td> </tr> <tr> <td>Mardi</td> <td>9h00-12h00</td> <td>Vendredi</td> <td>9h00-12h00 et 14h00-17h00</td> </tr> <tr> <td>Mercredi</td> <td>8h00-12h00 et 14h00-17h00</td> <td>Téléphone</td> <td>03 83 22 80 21</td> </tr> </table> <p>Vous voulez rencontrer un élu, demandez un rendez-vous qui vous sera accordé rapidement.</p>	Lundi	9h00-12h00 et 14h00-17h00	Jeudi	9h00-12h00 et 14h00-19h00	Mardi	9h00-12h00	Vendredi	9h00-12h00 et 14h00-17h00	Mercredi	8h00-12h00 et 14h00-17h00	Téléphone	03 83 22 80 21
Lundi	9h00-12h00 et 14h00-17h00	Jeudi	9h00-12h00 et 14h00-19h00										
Mardi	9h00-12h00	Vendredi	9h00-12h00 et 14h00-17h00										
Mercredi	8h00-12h00 et 14h00-17h00	Téléphone	03 83 22 80 21										

Agenda de février

- Les vacances scolaires se dérouleront du lundi 13 au samedi 25
- Le dimanche 26, fin de la trêve hivernale pour l'ASLB (seniors et vétérans)

Toute l'équipe de Lay Z'actu vous présente ses vœux pour 2023 !

